

ont gardé lors de la ratification du traité par le Parlement, il y a moins d'un an.

Supposons qu'un étranger assiste ce soir à ce débat et compare l'attitude présente des membres de la gauche avec leur attitude lorsqu'ils ont laissé voter le traité sans soulever la moindre objection. Que devrait penser cet étranger ? Il ne pourrait que supposer que les honorables députés de la gauche étaient dans une ignorance absolue de la question lors de la ratification du traité, ou qu'ils ne sont pas sincères ce soir.

Je considère que le Gouvernement travaillé sérieusement à trouver une solution avantageuse et que nous devrions attendre quelque temps, sans lui susciter d'obstacles, les résultats de l'expérience qu'il va faire. Pour cette raison, je voterai contre l'amendement de l'honorable chef de l'opposition. J'ai dit en commençant que je ne retiendrais pas la Chambre longtemps. Je voulais seulement expliquer pourquoi je voterai contre l'amendement et pourquoi je désire attendre que l'arrangement actuel ait fait ses preuves.

L'hon. RODOLPHE LEMIEUX (directeur général des Postes) : A cette heure avancée de la nuit et après un débat aussi prolongé, je ne crois pas devoir retenir la Chambre bien longtemps. Cependant, vu que cet amendement de l'honorable député (M. R. L. Borden) a été présenté après les explications que j'ai données à la Chambre, je considère de mon devoir de développer quelques-unes des raisons pour lesquelles il ne doit pas être adopté.

Je considère que l'amendement rédigé, je pourrais dire habilement rédigé par mon honorable ami n'est qu'un subterfuge. Je ne trouve pas dans le vocabulaire parlementaire d'autre mot pour le qualifier. A l'heure présente, dans tous les partis politiques au Canada, il n'existe que deux manières de voir sur cette question de l'immigration asiatique. Les uns voudraient l'exclusion des immigrants asiatiques et les autres demandent que cette immigration soit restreinte dans des limites raisonnables.

Au cours de sa tournée politique dans l'Ouest, l'automne dernier, l'honorable chef de l'opposition s'est prononcé en faveur de l'exclusion absolue. Il laissa entendre aux électeurs de la Colombie-Anglaise que s'il était au pouvoir, il ferait en sorte que cette province restât un pays de race blanche, ce qui implique, je suppose, l'exclusion de la main-d'œuvre asiatique, et, dans le cas actuel, l'exclusion des Japonais.

M. R. L. BORDEN : L'honorable ministre me permet-il de lui demander si ce n'est pas aussi sa politique ?

L'hon. M. LEMIEUX : Non.

M. R. L. BORDEN : Non ?

L'hon. M. LEMIEUX : Je veux le respect du traité auquel nous avons consenti

M. KENNEDY.

librement et sans restriction, nous en rapportant quant à l'immigration, aux assurances qui nous ont été données par le gouvernement japonais.

C'est facile pour l'honorable député de demander si oui ou non je suis en faveur de faire de la Colombie-Anglaise un pays de race blanche, mais il n'en reste pas moins acquis que non seulement depuis l'avènement du Gouvernement actuel, mais aussi, sous le régime conservateur qui l'a précédé une forte immigration de main-d'œuvre asiatique a pénétré dans la Colombie-Anglaise. Le Gouvernement du jour s'est prononcé en faveur de la restriction de la main-d'œuvre asiatique orientale. L'amendement que propose l'honorable chef de l'opposition peut signifier l'exclusion absolue, et peut aussi signifier autre chose. Mon honorable ami peut choisir son auditoire, dans les différentes parties du pays et prétendre, selon les besoins du moment, qu'il demande l'exclusion ou qu'il ne demande que la restriction.

C'est pourquoi je dis que cet amendement est un subterfuge et a été rédigé uniquement pour attaquer la politique du Gouvernement.

Il y a encore une autre chose que je ne comprends pas dans la politique du chef du parti conservateur, dans cette affaire. Il blâme le Gouvernement d'avoir accepté sans condition et sans réserve le traité japonais, refusant par là de faire des exceptions au détriment des alliés de la Grande-Bretagne. Pendant des générations on a prétendu que le parti conservateur était le parti par excellence de l'impérialisme. Dans les journaux conservateurs et ailleurs, on se plaisait à répéter que le parti libéral au Canada faisait cause commune avec ceux qu'en Angleterre on appelle "Little Englanders". Les conservateurs se vantaient de représenter au Canada les idées impérialistes, mais après ce que je viens d'entendre ce temps semble être passé.

Voici une occasion, s'il en fut jamais, où les deux partis pourraient oublier de mesquines dissensions pour se ranger du côté de la mère patrie. Voici une question sur laquelle tous les Canadiens pourraient s'entendre et cependant, le parti qui, pendant tant d'années s'était donné comme le champion de la politique impérialiste, combat aujourd'hui, cette même politique sur la question du traité anglo-japonais.

M. R. L. BORDEN : Sous quel rapport ?

L'hon. M. LEMIEUX : L'honorable député s'est déclaré en faveur de l'exclusion des Japonais du Canada et cette exclusion serait une grave atteinte portée à l'alliance anglo-japonaise. Mon honorable ami nie-t-il que si le gouvernement canadien dénonçait le traité, cela ne serait pas un rude coup porté à l'alliance anglo-japonaise ? Il ne sait que trop bien qu'une pareille démarche de notre part mettrait fin à cette alliance.